

**DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 21 FÉVRIER 2022**

Conseillers élus : 15
En exercice : 15
Présents : 13
Pouvoirs : 1
Absent non excusé : 1

Date de convocation : 11 février 2022

Étaient présents : M. Jean-Jacques ARNOUX ; Mme Enza BAROTTE ; Mme Charlotte BECKER ; M. Raymond BECKER ; Mme Géraldine-Sophie CAPRON ; Mme Pauline GUILBERT ; Mme Catherine LECUYER ; M. Sylvain MARTIN ; Mme Patricia MELY ; M. Antoine ROSANO ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; Mme Karine WEBER ; M. Dominique WEYANT.

Étaient absents excusés : M. Michel TROMPETTE a donné procuration à M. Raymond BECKER

Absent non excusé : M. Damien FANCELLO.

Secrétaire de séance : Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 07 décembre 2021

Mme Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

DÉLIB 3.1-005/2022 : REMPLACEMENT MATÉRIEL SALLE ALBERT BOURSON

Monsieur Raymond BECKER et la Commission Salle interpellent le Conseil Municipal sur la nécessité de changer les tables de la salle Albert Bourson.

Il est proposé de changer en même temps les tables à la salle du Conseil Municipal.

Plusieurs fournisseurs ont été contactés à ce sujet.

La Commission propose l'achat de 24 tables rectangulaires et 22 tables demi-rondes pour la salle Albert Bourson, dont 4 tables rectangulaires et deux rondes pour la salle du Conseil Municipal pour un montant de 22 616.71 euros TTC.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter la proposition de la Commission et d'inscrire la somme au budget.

VOTES : À L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 24 février 2022
Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20220221-2022DEL005-DE
Reçu le 28/02/2022

